



JURA BERNOIS

L'importance de l'échelon communal

Pour le PEV, la foi chrétienne doit aussi s'exprimer par un engagement politique concret. C'est notamment sur le terrain local que des femmes et des hommes travaillent ensemble à préparer l'avenir et donnent un visage humain au parti.

Ville de Moutier

Interface a été créé en 2010. Ce groupe de centre-gauche est constitué de Prévôtoises et de Prévôtos qui partagent des affinités et des valeurs de vie. Bousculant les traditions pour permettre un débat citoyen ouvert et libre, les membres

d'Interface sont en dehors des clivages partisans établis et s'engagent pour le bien de la ville et pour une collaboration constructive avec les partis en place.

Manuel Gsteiger (PEV), qui a présidé le Conseil de Ville en 2012, fait partie des chevilles ouvrières de ce groupe. Il sera candidat à l'Exécutif et au Législatif sous les couleurs d'Interface, aux côtés d'une belle palette de candidates et candidats. Visitez le site www.interface-moutier.ch.



Manuel Gsteiger

Reconvilier

Conseillère municipale en charge de la santé et de la prévoyance sociale, **Cornelia Vaucher** (PEV) se présente en vue de sa réélection. Le parti évangélique propose également une liste pour la Commission scolaire.



Cornelia Vaucher

Tramelan

Les citoyennes et citoyens de Tramelan renouvèleront également leurs autorités en 2014. Pour la première fois,



Jan Muggli



Werner Liechti

Le PEV déposera une liste pour le Conseil général (législatif). Avec les candidatures de **Jan Muggli, Werner Liechti** et Isabelle Geiser-Gerber, le PEV entend bien faire son entrée dans le parlement de ce village de près de 4500 habitants.

PEV Jura bernois

VOTATIONS FÉDÉRALES DU 30 NOVEMBRE

Oui à l'équité fiscale

Le 30 novembre 2014, le peuple suisse va se prononcer sur trois initiatives populaires. Le PEV vous propose un oui à l'abolition des forfaits fiscaux et un non aux initiatives d'Ecopop et sur l'or.

OUI à l'initiative populaire fédérale «Halte aux privilèges fiscaux des millionnaires»: Des privilèges fiscaux pour les personnes physiques sont inadmissibles et représentent une entrave importante au principe de l'équité fiscale. L'imposition forfaitaire viole l'exigence constitutionnelle stipulant que les impôts sont dépendants des performances économiques. L'équité fiscale verticale et horizontale doit être garantie. Les multimillionnaires étrangers ne doivent pas être privilégiés par rapport aux Suisses.

NON à l'initiative populaire «Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources naturelles (Ecopop)»: Elle demande la limitation de la croissance de la population ainsi que des investissements supplémentaires en faveur du planning familial volontaire en tant qu'aide au développement international. L'initiative nuirait aux besoins économiques de la Suisse et l'expérience en matière de coopération au développement montre que des mesures isolées ne sont pas adéquates.

NON à l'initiative populaire «Sauvez l'or de la Suisse»: L'initiative veut obliger la Banque nationale suisse (BNS) à détenir au moins 20% de ses actifs sous forme d'or ne pouvant être vendue et demande le

stockage de toutes les réserves d'or en Suisse. Les conditions proposées seraient trop contraignantes pour la BNS. Le maintien de la stabilité des prix et un cours minimum vis-à-vis de l'Euro seront rendus considérablement difficile.

PEV CH

En bref

Le diagnostic préimplantaire (DPI)

Le PEV dénonce clairement les modifications de la Loi sur la procréation médicalement assistée (LPMA). Le PEV Suisse a pris cette décision après que le Conseil d'Etat a renoncé à sa position restrictive concernant le diagnostic préimplantaire (DPI) pour suivre le Conseil national. Le PEV est déjà en discussion avec les associations concernées, organisations et partis afin de mettre sur pied une large coalition contre le DPI.

Protéger les minorités religieuses

Les conseillers nationaux Marianne Streiff (PEV), Philipp Hadorn (PS) et Erich von Siebenthal (UDC) ont déposé quatre interventions sur le thème de la liberté de religion et la protection des minorités religieuses. Les massacres récents de chrétiens et de yazidis en Irak et en Syrie et la discrimination mondiale croissante envers les minorités religieuses en sont la cause. Les motionnaires requièrent que le Conseil Fédéral agisse plus pour leur protection.

PEV CH

Mots d'ordre du 30 nov. 2014

	Abolition des forfaits fiscaux	OUI
	«Halte à la surpopulation»	NON
	Initiative sur l'or	NON